Document généré le 12 juil. 2025 03:10

VertigO
La revue électronique en sciences de l'environnement

L'épuisabilité des ressources naturelles comme pierre d'achoppement du développement : exemplification théorique dans le domaine du tourisme de nature

Manu Tranquard

Volume 20, numéro 3, décembre 2020

Gestion des ressources naturelles : réflexion impertinente autour des ressources naturelles et de leur finalité

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1079336ar
DOI : https://doi.org/10.4000/vertigo.29265

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Tranquard, M. (2020). L'épuisabilité des ressources naturelles comme pierre d'achoppement du développement : exemplification théorique dans le domaine du tourisme de nature. *VertigO*, *20*(3). https://doi.org/10.4000/vertigo.29265

Résumé de l'article

Le tourisme de nature est une forme de tourisme utilisant l'environnement naturel pour se réaliser. Les ressources naturelles y sont à la base de l'offre, et conséquemment, la durabilité de ces ressources devient un facteur premier et limitant du cycle économique de l'activité. Or si la dynamique de construction historique du concept de développement durable a toujours semblé impliquer la question de l'épuisabilité des ressources environnementales, la réflexion portant sur les modalités de leur évaluation opérationnelle et de leur gestion pratique peut conduire à faire de la bioéconomie et de la théorie de la durabilité forte le cadre d'analyse le plus pertinent concernant les spécificités du tourisme de nature. Ainsi, l'objet de la présente contribution est de présenter les référents historiques et théoriques qui établissent le lien consubstantiel entre le développement et les ressources naturelles pour les mettre en perspective avec les théories du tourisme de nature durable. Il s'agit également d'analyser les conséquences opérationnelles d'un tel cadrage théorique au regard du maintien de l'attractivité des territoires par la préservation des ressources, mais aussi de la connaissance des impacts environnementaux comme préalable à leur maitrise; et de manière générale concernant la mise en oeuvre des critères de la durabilité touristique.

© Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'épuisabilité des ressources naturelles comme pierre d'achoppement du développement: exemplification théorique dans le domaine du tourisme de nature

Manu Tranquard

1 Le tourisme de nature (*nature based tourism*, en anglais) est une forme de tourisme à laquelle peuvent être associés les produits et activités touristiques utilisant l'environnement naturel pour se réaliser, se concrétiser (Couture, 2002; Weaver, 2001). Les ressources naturelles et les écosystèmes y sont des attraits qui se transforment en attractions, et en produits, dans le cadre du tourisme marchand. Ces ressources sont à la base de l'offre touristique, car d'elles dépendent l'initialisation du circuit économique et la possible valorisation du territoire. Conséquemment, la durabilité des ressources naturelles devient un facteur premier et limitant du cycle économique de l'activité touristique. L'enjeu théorique du concept de développement durable (DD) étant d'inscrire les conditions de reproduction de l'environnement au sein même des processus de développement, sans les disjoindre ni les reléguer en position subalterne (Godard, 2005).

2 La dynamique de construction historique du concept de DD a toujours semblé impliquer les questions de l'épuisabilité des ressources environnementales. Cependant la réflexion portant sur les modalités de leur évaluation opérationnelle et de leur gestion pratique peut conduire à faire de la bioéconomie et de la théorie de la durabilité forte le cadre d'analyse le plus pertinent concernant les spécificités du tourisme de nature. Parmi les approches du développement durable, la théorie de la durabilité forte est celle qui accorde une place centrale à la question de la gestion des ressources naturelles. De fait, elle constitue l'approche dont la logique coïncide le plus avec celle

du tourisme de nature, activité économique n'existant que par les ressources naturelles qu'elle vise à mettre durablement en valeur.

3 L'objet de la présente contribution est de présenter les référents historiques et théoriques qui établissent le lien consubstantiel entre le développement et les ressources naturelles pour les mettre en perspective avec les théories, méthodes et pratiques du tourisme de nature, notamment au Québec. Ceci fait, il sera ainsi plus aisé d'estimer les conséquences opérationnelles d'un tel cadrage théorique au regard du maintien de l'attractivité des territoires par la préservation des ressources. En prémisse, le rappel des impacts de l'activité touristique sur les ressources et aménités naturelles permet de cadrer l'analyse et de souligner l'intérêt collectif à envisager un passage vers une bioéconomie de ces pratiques.

L'activité touristique, force d'impact négatif sur les territoires naturels

4 Le constant développement de l'activité touristique mondiale depuis les dernières décennies place l'industrie face à des défis majeurs au regard notamment du contrôle de la croissance. Au premier rang de ces défis se trouve la gestion des impacts environnementaux de l'activité (Cazelais et al., 1999; Paul et al., 2007). Les analystes s'accordent en effet à dire que le développement touristique a déjà dégradé de nombreux écosystèmes, particulièrement dans les régions côtières, montagneuses, nordiques et insulaires, reconnues pour leur vulnérabilité (Behnassi, 2008; Grenier, 2000; Kriwoken et Rootes, 2000). Les impacts environnementaux existent également dans les parcs nationaux à proximité des grands centres urbains ou dans les parcs très fréquentés, dont les parcs de l'Ouest canadien (Héritier, 2003). Or en impactant négativement la qualité du milieu naturel en raison de la pression anthropique, l'activité touristique conduit à altérer l'attrait que les ressources préservées constituent, et nuit ainsi à la pérennisation du circuit économique.

5 Saisie récemment par la science, la question des impacts environnementaux de l'industrie touristique est au cœur de certaines études en développement régional et territorial, et se cristallise notamment sur la problématique de l'adéquation entre le tourisme et le milieu d'accueil (Cazes, 1992; Lequin, 2000). Elle s'inscrit également dans les débats qui s'intéressent à la question de la compatibilité de l'exploitation et de la conservation des territoires (Gagnon et Lahaye, 2009; Breton, 2004; Knafou et Pickel, 2011). Globalement, la question des impacts de l'activité touristique est au centre de celle de l'opérationnalisation ou de l'activation du cadre de référence du développement durable (Fennell, 1999).

6 Les impacts relevés sont nombreux, importants et complexes notamment en raison de la nature spécifique de cette industrie. Le tourisme est un produit différent des autres, du fait de son caractère immatériel. Pour cette raison, une analyse globale des effets du tourisme sur l'environnement nécessite une prise en compte des effets de tous les biens et services induits par le tourisme. L'évaluation des effets du tourisme sur l'environnement est donc une entreprise difficile. Des études récentes ont montré qu'il faut un minimum de deux cents indicateurs pour évaluer les effets écologiques d'un seul produit touristique, la consommation des ressources et les émissions par exemple (Möller, 2000).

7 En préalable à l'analyse des approches économiques du lien entre ressources naturelles et développement, et particulièrement de l'intérêt de la bioéconomie pour repenser les relations avec l'environnement et les externalités négatives, un inventaire sommaire peut toutefois permettre de saisir l'ampleur de la problématique en soulignant les diverses approches conduisant à appréhender et à spécifier les impacts environnementaux du tourisme. À partir d'un corpus de textes de référence concernant la définition, la mesure et l'évaluation des effets des activités humaines (économiques et sociales) sur l'environnement (entendu comme milieu de vie), il a ainsi été procédé à la modélisation des diverses approches qui peuvent rendre compte des manières les plus usuelles de catégoriser les impacts environnementaux (largo sensu) (Tableau 1).

Tableau 1. Grille d'analyse des principales approches d'évaluation des impacts environnementaux de l'activité touristique.

Réf.	Approches	Critères principaux considérés	Déclinaisons/éléments évalués
(1)	Dichotomique	Qualité des impacts	Impacts positifs Impacts négatifs
(2)	Systémique	Nature des impacts	Impacts environnementaux Impacts économiques Impacts sociaux Impacts culturels Impacts sanitaires
(3)	Spatiale	Échelle des impacts	Échelle locale (micro) Échelle globale (macro) Transversalité
(4)	Qualitative	Intensité des impacts	Étendue = ampleur spatiale Durée et effet à retardement Fréquence ou caractère itératif Réversibilité (perturbation, pollution...); impact résiduel Causalité (impacts directs ou indirects) Combinaison Déclanchement et seuil de tolérance
(5)	Anthropocentrique	Environnement humain impacté	Environnement visuel Environnement sonore Paysage

(6)	Écologique	Composantes biologiques et géophysiques impactées	Approche classique: • Composantes géophysiques du milieu: air, sol, eau • Composantes biologiques du milieu: faune, flore Approche développementale: • Intégrité physique et paysage • Diversité biologique et habitats • Exploitation des ressources • Pureté de l'environnement
(7)	Sectorielle	Fonctions touristiques mises en œuvre	Produits et services touristiques (services de voyage, transport et infrastructures, hébergement commercial et restauration, activités de loisirs et divertissement) Cadre économique du tourisme (production, transformation, consommation) Types de tourisme (de masse, écotourisme, d'aventure...)

Source: compilation de l'auteur.

8 Les différentes approches de catégoriser les impacts environnementaux :

1. Approche dichotomique : Il semble évident que les impacts de toute activité humaine sur un territoire donné puissent prendre la forme soit d'un avantage, d'une plus-value, soit d'un inconvénient (Landreau, 2004). Selon une approche dichotomique, un impact n'est pas nécessairement constitutif d'un désagrément. Cette lecture encourage notamment à dresser un bilan coûts/bénéfices et à en intégrer le résultat à toute démarche globale d'évaluation environnementale.
2. Approche systémique : Cette approche est plus complexe, car elle vise l'exhaustivité. L'environnement est perçu comme un tout, un milieu de vie qui en intègre tous les aspects (dimension environnementale/écologique, économique, sociale, culturelle). Cette lecture a l'avantage de passer en revue tous les éléments constitutifs du développement durable (Coccossis, 2001). Cependant les impacts restent compartimentés. La méthodologie d'analyse des impacts ne facilite donc pas une vision transversale des conséquences des projets et la compréhension des mécanismes d'interrelation entre les phénomènes.
3. Approche spatiale : La notion d'échelle d'impacts fait souvent défaut dans le cadre des procédures d'évaluation environnementale. L'avantage de l'intégrer est de planifier plus adéquatement la gestion de la composante sociale en associant les divers paliers locaux à la démarche. La mesure de l'ampleur des projets est également un facteur essentiel de l'évaluation. Cette approche est toutefois très sommaire. Elle se doit d'être couplée à une autre grille d'analyse pour rendre l'évaluation intelligible et utilisable.
4. Approche qualitative : Cette approche se fonde sur l'intensité des impacts et l'évaluation de l'étendue spatiale envisagée des impacts et de leur gravité (Deprest, 1997). L'importance des impacts s'évalue en fonction de leur caractère réversible ou non, de la possibilité de cumul et de leur source (s'agit-il d'une cause directe du projet ou d'un effet indirect ?). Il est par exemple important de distinguer les perturbations (altération physique des écosystèmes: désertification, déforestation, atteinte à la biodiversité) des pollutions (écotoxicité...). L'approche qualitative constitue une grille d'analyse de second rang, dans la mesure où elle peut être mise en place à la suite d'une première classification des impacts.

5. Approche anthropocentrique (WTO, 2004) : Il s'agit d'une vision restrictive des impacts qui ne sauraient être appréhendés qu'au regard des conséquences humaines des modifications du milieu prévues dans les projets de développement (Priskin, 2009). C'est également une grille d'analyse de second rang qui a toutefois le mérite de viser la lisibilité.
6. Approche écologique : L'approche écologique est probablement la plus instinctive lorsqu'on pense aux impacts environnementaux. Selon une vision stricte, l'environnement est constitué d'écosystèmes qui s'intègrent au milieu physique (Céron et Dubois, 2000). Évaluer les impacts environnementaux consiste alors à estimer les effets des projets sur la faune, la flore, l'eau, l'air et le sol. Une approche développementale peut alors bonifier l'approche écologique en rappelant la place de l'homme au sein de la dynamique des écosystèmes et en intégrant dans l'analyse, des concepts à la fois plus subjectifs, mais aussi plus transversaux et liés à la dimension sociale du milieu (on pense aux paysages, aux aménités, à la notion de pureté) (Fortin, 2006).
7. Approche sectorielle : La plupart des activités économiques et sociales, et le tourisme marchand en sont un exemple criant, sont la résultante d'un continuum d'activités de production et/ou de fourniture de services. L'approche sectorielle de l'évaluation des impacts se fonde sur la distinction des impacts pour chacune des étapes ou maillons de cette chaine. L'évaluation peut suivre ce continuum ou bien procéder à un regroupement des activités par catégorie économique générique (production, transformation, consommation). Enfin, il peut être intéressant d'estimer quels pourraient être les impacts en modelant le projet: dans le domaine touristique, chaque forme de tourisme induit des impacts distincts et l'évaluation peut aider à hiérarchiser les formes d'atteintes au milieu sous cet angle.

9 À partir de ces différentes approches génériques, il devient possible de clarifier les types d'impacts issus de l'activité touristique et d'aborder cette question selon une logique intégrée. C'est-à-dire de dresser un bilan complet des impacts en considérant par exemple que de l'activité touristique repose initialement sur une approche sectorielle. Le tourisme, activité segmentée, comporte en effet consécutivement des activités de communication et de marketing, de vente, de transport, d'hébergement (et construction de toute infrastructure d'accueil), de restauration, enfin de loisir, de divertissement et d'affaire. Chacune de ces étapes du « produit tourisme » génère des impacts de nature différente (approche systémique), dont des impacts environnementaux et sociaux. S'agissant des impacts écologiques, ceux-ci se déclinent en composantes physiques, biologiques. Une dernière strate d'analyse conduirait à évaluer l'intensité des impacts sur l'eau, l'air... selon tous les paramètres de l'approche qualitative. L'exemple ci-après explique cette logique pour le transport (Figure 1). Ce secteur du tourisme a été choisi à dessein, car 90 % de l'énergie utilisée par les touristes concerne le déplacement. La grille proposée ici peut alors être utilisée pour produire une analyse des impacts environnementaux (Tableau 2) de tels ou tels services ou produits touristiques de nature sur un territoire donné, comme ici pour les composantes hébergement, infrastructures et activités du tourisme.

Figure 1. Exemple d'intégration des approches de classification des impacts: le cas du transport.

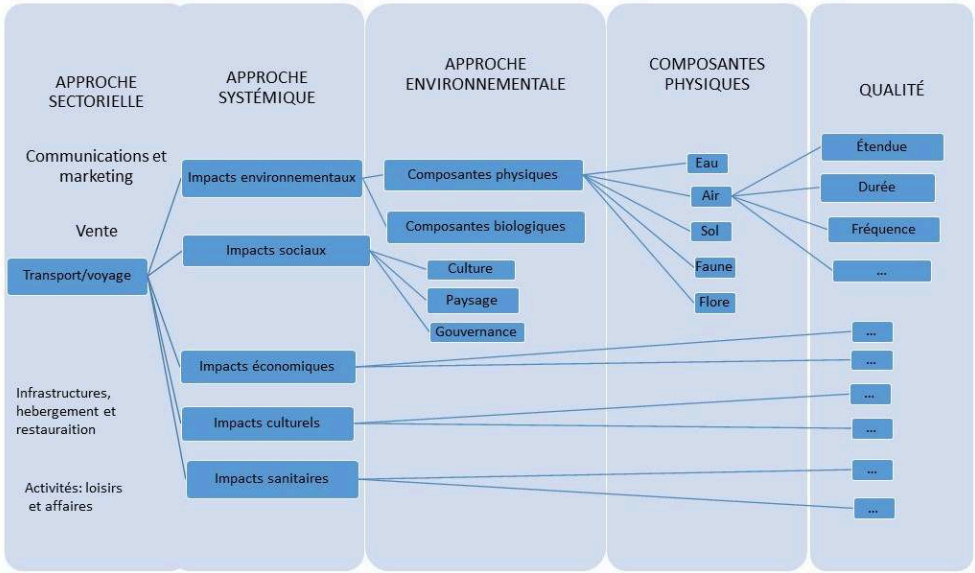

Source: compilation de l'auteur.

Tableau 2. Nature des impacts environnementaux de l'exploitation touristique (dimensions Infrastructures, Hébergement et Activités)

Composante physique	Nature des impacts	Composantes des impacts	Activités humaines impliquées	Indicateurs
	Modification des sols et fonds marins	Effets physiques: tassement, érosion des sols terrassement, défrichement, remblaiement, dragage, nivellement, piétinement	Construction d'infrastructures d'hébergement, campement, randonnées, traçage des chemins, stabilisation des sentiers, ancrage de bateaux (plaisance)	Nombre de constructions/an Nombre de sentiers non balisés Fréquentation des sites
		Effets chimiques: déversement de produits nocifs	Construction d'infrastructures d'hébergement, campement,	Fréquentation des sites
		Surproduction et enfouissement de déchets	Camping	Fréquentation des sites
	Modification de la qualité de l'eau	Effets chimiques: déversement de produits nocifs	Nautisme, plaisance, camping	Pourcentage d'eaux usées traitées

		Surconsommation, « pics de consommation »	Terrains de golf, piscines	Prélèvement saisonnier/ ressources saisonnières disponibles (indice d'exploitation saisonnière des ressources/ ressources en eau)
		Pollution visuelle/ effluents	Nautisme, plaisance, camping	
		Eutrophisation/ acidification/toxicité	Nautisme, plaisance, camping	Proportion de matières fécales et métaux lourds
	Qualité de l'air	Émission de GES, smog	Construction d'infrastructures autoroutières et plus des déplacements	Empreinte écologique; bilan carbone Nombre moyen annuel de jours, au cours de la saison touristique, pendant lesquels les normes de pollution sont excédées; Émissions totales annuelles de CO_2; Émissions de CO_2 par tête
	Modification du patrimoine naturel	Arrachage, usure, graffiti	Toutes activités confondues	Nombre de touristes/superficie des écosystèmes clés protégés
Composante biologique	Modification de la flore	Piétinement Arrachage, cueillette	Randonnées, campement, ancrage des bateaux, nautisme	Capacité de support
	Perturbation de la faune	Perturbation des habitudes alimentaires	Construction d'infrastructures d'hébergement, campement,	Capacité de support
		Créations de réserves, conservation » in situ' et « ex situ »	Zoos, réserves fauniques	Nb. de zoos, réserves fauniques

		Prélèvements	Trophées	Nombres d'espèces dont la chasse/ pêche est autorisée
		Coexistence avec espèces menacées	Randonnée, campement	Nombre d'espèces rares/en danger
		Modification des comportements	Randonnée, campement	Fréquentation des sites; Nb. de contacts avec la faune locale rapportés
	Production de déchets	Surutilisation des sites d'enfouissement, dépassement de la capacité de stockage et conséquences sur la flore et les habitats	Randonnée, campement	Production moyenne journalière des déchets solides lors des périodes de pointe/production journalière annuelle moyenne des déchets solides

Sources: Del Alamo, 2008; Bresson G. et Logossah, 2009; Ceballos-Lascurain, 1996; Coccossis (LPE), 2001; CIRUR, 2005; Möller, 2000; Pearce, 1976 ; PNUE, 2002; Prosser, 1994; Proulx, 2006.

10 En mettant à plat l'étendue et la diversité des catégories d'impacts du tourisme, le constat émerge qu'en affectant directement ou indirectement l'environnement, l'activité touristique réduit d'autant sa capacité d'assurer une certaine durabilité. De manière générale, un développement durable pourrait en effet répondre à deux exigences centrales pour se réaliser: premièrement, exploiter le patrimoine des ressources naturelles de manière suffisamment rentable pour assurer la croissance économique tout en sauvegardant l'intégrité des écosystèmes; deuxièmement, préserver la base des ressources afin qu'elle puisse satisfaire les demandes raisonnablement prévisibles des générations futures (Behnassi, 2008).

11 Dans ce contexte, l'évaluation et la gestion, voire la maîtrise des impacts environnementaux s'avèrent une clef de voûte du tourisme durable. Ainsi, le principe selon lequel « *le tourisme durable doit exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les écosystèmes et les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité* » (De Juan Alonso, 2010, p. 11) semble amener à considérer 2 points successifs. Le premier est que les constats réalisés pour le tourisme de manière générale semblent d'autant plus critiques dans le cas du tourisme de nature, activité qui cible l'exploitation et la mise en valeur des ressources naturelles préservées. Le second est que pour entrevoir une approche durable du tourisme de nature marchand, une analyse des théories économiques qui portent spécifiquement sur la question du lien entre ressources naturelles et développement apparaît incontournable.

Du tourisme de nature au tourisme de nature durable: le principe du maintien de l'attractivité des territoires par la préservation des ressources

12 Pour l'Organisation mondiale du tourisme[1] et la Commission statistique des Nations Unies (2000), le tourisme correspond aux « *activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motif* ». Les trois caractéristiques du tourisme sont donc le changement de lieu, la durée et les motifs du séjour. S'agissant des motifs du séjour, les pratiques touristiques recouvrent un certain nombre d'activités: celles liées au travail, au repos, au divertissement – du sport aux jeux de hasard –, à la sociabilité, et enfin celles liées à la découverte d'un environnement peu familier. Le tourisme de nature entre dans cette dernière catégorie: à la différence d'autres formes de tourisme où le déploiement d'activités spécifiques, notamment sportives, peut être une finalité, le motif principal de séjour est l'immersion ou le contact avec le milieu naturel.

13 Le tourisme de nature correspond à « toute forme de tourisme qui dépend principalement d'un milieu naturel en tant que principal attrait ou site pour prendre forme » (Weaver, 2001, p. 659). Les activités du tourisme de nature sont axées sur l'observation ou l'appréciation de la nature à des fins de découverte ou de pratique d'activités de plein air. Le tourisme de nature induit par ailleurs une démarche participative des clientèles, une implication sensible et émotionnelle, une participation plutôt qu'une consommation. Il s'agit pour les clients, ou les touristes autonomes de vivre une expérience, d'être acteurs de leur découverte (Macouin et Pierre, 2003: 30). Cette pratique touristique favorise donc l'immersion dans le milieu naturel d'accueil et confère à ce dernier un rôle plus important que pour d'autres catégories de tourisme. En ce sens, le tourisme de nature est un tourisme « de territoire »: « *l'espace visité n'est plus un moyen, un espace réceptacle, mais devient une fin en soi, l'objet essentiel et la motivation principale de la visite* » (UEC, 2006, p. 1).

14 En se référant à l'organisation générique du système touristique, la place que la nature y occupe est relativement importante. La figure 2 présente une cartographie d'un éco-socio-système du tourisme (Laurent, 2003). Elle permet de dessiner un paysage d'acteurs variés dont les activités reposent, fondamentalement, sur des ressources matérielles et immatérielles patrimoniales, culturelles, sociales et sociétales portées par le territoire. Selon son auteur, cette représentation permet de souligner que « *[...] les ressources sont vitales pour le tourisme en lui fournissant support, cadre, ingrédients et éléments immatériels* ». (Laurent, 2003, p. 21)

Figure 2. Les composantes d'un éco-socio-système touristique, selon la méthodologie de la Fondation pour le Progrès de l'Homme.

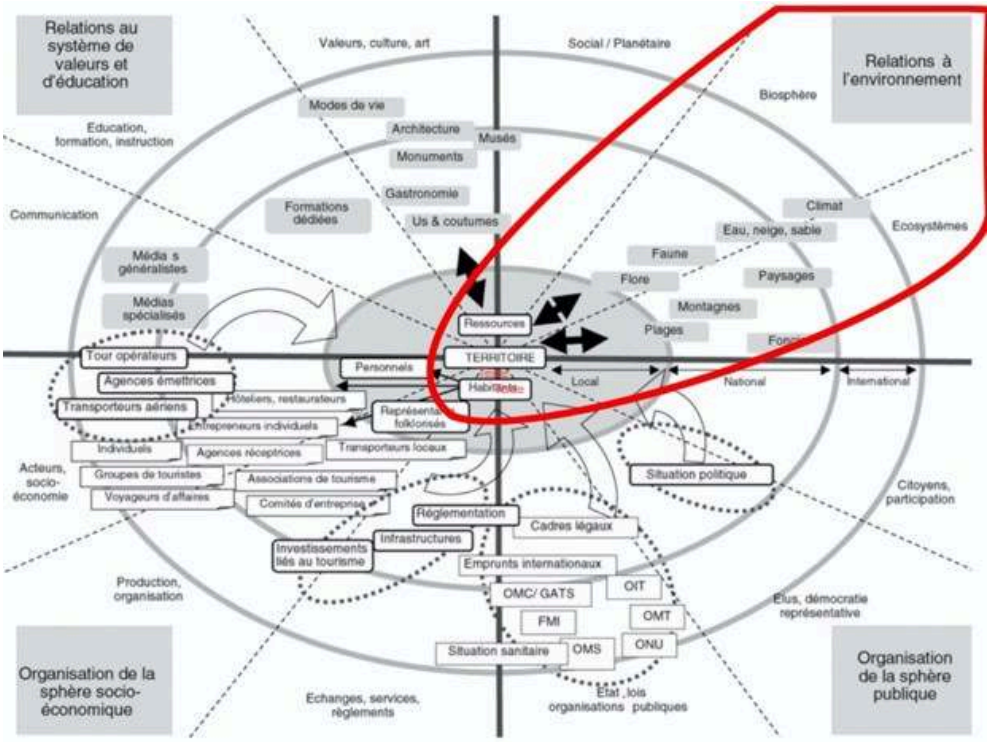

Source: Laurent, 2003.

15 Dans le cadre du tourisme de nature, les ressources naturelles (environnement biophysique) et artificielles connectées à la nature (patrimoine culturel, ressources humaines, infrastructures d'accueil et d'attraction) fondent l'activité. Et ce constat est observable dans les diverses déclinaisons ou sous-catégories de tourisme et d'expériences en milieu naturel comme le tourisme d'aventure et l'écotourisme, par exemple (Tranquard, 2013). Il l'est également au regard du déploiement de cette activité, en ce qui concerne par exemple la motivation des touristes de nature et l'impact de la qualité des attraits.

16 En tourisme de manière générale, les caractéristiques des sites sur lesquelles repose « naturellement » la motivation des touristes sont les attraits, définis comme les valeurs intrinsèques du territoire (de Grandpré, 2007). Selon une approche géographique classique (Blanchard, 1960), les attraits sont les espaces naturels à dominante minérale, hydrologique ou forestière, les écosystèmes, la flore, la faune, la biodiversité, ou encore le patrimoine bâti. Il s'agit également des attributs ou caractéristiques du site liés aux sens, au mode de perception et au vécu des usagers (Mollard, 2007), le paysage entrant par exemple dans cette catégorie (Peyrache-Gadeau, 2008; Fortin, 2008; Peyrache-Gadeau et Perron, 2010).

17 Dans le cas spécifique du tourisme de nature, une des motivations premières des touristes à séjourner et à vivre des expériences de découverte au Québec est la possibilité d'être en contact avec une nature comportant une certaine qualité biologique ainsi qu'une diversité de paysages, présentant une pollution de tout ordre la moins marquée possible, et dans un contexte de relative quiétude et d'isolement (Tourisme Québec, 2002, 2007; AEQ, 2004). L'exigence de la durabilité de la ressource

environnementale et de sa valorisation est donc cruciale, car elle constitue une condition fondamentale associée aux aménités de l'expérience du rapport à la nature (de Juan Alonso, 2010; SCDB, 2009).

Développement durable et ressources naturelles: référents historiques et théoriques

18 En économie de l'environnement, le concept de durabilité s'est historiquement forgé par la mise en perspective de la volonté de développement des civilisations et de l'exigence de la préservation des ressources naturelles ou du maintien du capital environnemental. Au cours des « Trente Glorieuses » (1945-1973), la période de prospérité exceptionnelle des pays industrialisés occidentaux fait naître chez certains (le commandant Cousteau, par exemple) la question du maintien des grands équilibres écologiques directement impactés par la croissance économique accélérée et ses corollaires industriels — réchauffement climatique, trou dans la couche d'ozone. La tension née des tentatives de conciliation du développement économique et de l'équilibre écologique jette alors les bases du concept de développement durable.

19 C'est d'abord à l'instigation du Club de Rome, créé en 1968 par A. Peccei et A. King, que s'ouvre réellement la réflexion sur l'incompatibilité entre les limites physiques déterminées de l'écosystème terrestre, d'une part, et la croissance économique, démographique et industrielle, d'autre part. Le premier rapport Meadows, publié en 1972, souligne spécifiquement les risques environnementaux encourus, notamment au regard de l'épuisement des ressources naturelles, à vouloir induire une croissance exponentielle des activités humaines. L'expression « développement durable » sera quant à elle proposée pour la première fois en 1980 dans la Stratégie mondiale de la conservation publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), devenue depuis l'Union mondiale pour la nature. À noter qu'en parallèle à l'émergence du DD, le concept d'écodéveloppement apparaît à la même époque notamment suite aux travaux de l'économiste Ignacy Sachs, en visant essentiellement les fondements d'un modèle de développement endogène pour les pays du tiers monde (Sachs, 1980; Dimer, 2015).

20 C'est cependant le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (CMED, 1987), dit rapport Brundtland, qui a eu le mérite de donner la première définition officielle du développement durable: « *un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs* ». Ce rapport envisageait en outre « un programme global de changement ». Le groupe d'experts du droit de l'environnement de la CMED à son origine proposait un certain nombre de principes juridiques pour la protection de l'environnement et un développement durable. Un cadre structuré et cohérent était ainsi posé.

21 Lorsque le rapport Brundtland a véritablement lancé l'expression développement durable, nul n'envisageait le cycle de réflexions foisonnantes que cela allait inaugurer. À ce jour, et même si ce texte reste un socle fondateur, les interprétations du concept de développement durable demeurent assez variées, et la valeur scientifique qui lui est attribuée, relativement fluctuante. Bousculé par d'autres notions telles que la transition écologique, le paradigme du développement durable est toujours en

construction selon un certain nombre de chercheurs, dont Gagnon (2008). Afin de faciliter son application au secteur touristique et plus spécifiquement au tourisme de nature, il convient d'en présenter les principales approches interprétatives. Le fil conducteur retenu ici porte sur la place que revêtent les ressources naturelles dans ces diverses approches.

De l'approche restrictive de la croissance à la durabilité faible

22 La première approche du développement durable est une approche à minima. Elle se fonde sur le principe qui veut que de la durabilité de la croissance dépende celle du développement. La seule force du développement économique, associée et mesurée par l'accroissement constant du PIB national ou du PIB par habitant, suffirait à entretenir ad vitam æternam la richesse des nations. Toute autre considération passerait au second plan. Cette approche est celle des économistes classiques (Adam Smith, notamment), selon lesquels

> « l'enrichissement des nations est lié à l'accumulation du capital par une certaine partie de la société. S'il est réinvesti, le surplus économique permet un accroissement de la production, grâce notamment à la division du travail et au progrès technique » (Vivien, 2003, p. 3).

23 Cette logique permettant en théorie, et en raison du jeu combiné de la loi des rendements décroissants (Ricardo, 1817) et du principe de population formulé par Malthus (1798), d'éviter, à terme, l'écueil de l'état stationnaire.

24 Le développement humain – autonomie individuelle – et collectif – entendu au sens de progrès social – n'est alors envisageable que grâce au gain d'autonomie économique, sinon comme préalable, du moins comme condition essentielle. Le facteur économique conditionnerait le développement. Selon cette logique, le fait de nuire à l'efficacité économique, sous prétexte de protection de l'environnement, ne relèverait pas du développement.

25 C'est lorsque la croyance en l'inépuisabilité des ressources naturelles s'est effondrée, et que l'obligation de considérer la contrainte environnementale dans le fonctionnement global de l'économie est apparue inéluctable que des économistes néo-classiques ont tenté d'intégrer l'environnement dans le modèle d'équilibre général. Il est alors envisagé que la durabilité serait assurée par une non-décroissance du stock total de capital, à savoir pour une économie donnée, si son taux d'épargne est supérieur au taux de dépréciation combiné du capital naturel et du capital physique. De l'approche restrictive de la croissance durable a émergé la théorie de la durabilité faible. Cette théorie maintient le fait que la croissance économique constitue le plus grand levier du développement, voire en est le seul vecteur: « [L]e développement durable est un développement économique qui dure » (Pearce, 1999: 69).

26 Dans cette acception du développement, il n'existe pas de restriction à la substitution entre le capital naturel et le capital non naturel. La règle de compensation et de substitution entre actif issu de l'environnement et capital artificiel sert notamment de base au raisonnement de Hartwick (1977). Selon Boutaud (2005), Hartwick part de l'hypothèse selon laquelle:

> « Cette substitution est parfaite, ce qui signifie à peu de choses près que si toutes les rentes issues de l'exploitation de ressources naturelles non-reproductibles sont investies dans un capital artificiel reproductible (capital travail ou capital technologique, par exemple), alors une consommation constante peut-être assurée

> de génération en génération. Pour ces auteurs, l'utilisation de ressources naturelles épuisables (ou même la disparition d'espèces vivantes) peut donc être considérée comme légitime à partir du moment où ces ressources servent à la création de capital (technologique ou financier) qui sera lui-même légué aux générations futures » (Boutaud, 2005, p. 71).

27 Toujours d'après Boutaud, il s'agit d'une approche technico-économiste et néoclassique reposant sur un fondement rationaliste et une lecture analytique des problèmes posés:

> « Elle place l'économique au centre des préoccupations du développement durable, prônant l'idée d'une croissance infinie, souvent amalgamée avec la notion de progrès. Cette approche du développement durable tend à donner un rôle central aux facteurs économiques: à chaque problème environnemental ou social existe une réponse scientifique et technique ayant une justification économique » (Boutaud, 2005, p. 68).

28 S'agissant de la place des ressources naturelles dans cette approche, « *elle se situe en continuité directe avec la vision traditionnelle du développement, à cette exception près que l'environnement constitue une variable supplémentaire à intégrer aux décisions de gestion dans le cadre de la croissance économique* » (Gendron et Revérêt, 2000, p. 113).

29 Plus le facteur environnement est inclus à l'équation économique, plus l'approche relève d'une « économie de l'environnement » (Faucheux et Passet, 1995, p. 5), ou s'intègre au socle commun de ces théories (Godard, 2004). L'apport fondamental repose sur « *l'intégration de l'environnement dans l'économie [...] avec l'intégration plus grande de la préservation de l'environnement grâce à des évaluations et des instruments ad hoc* » (Zaccaï, 2002, p. 252). L'environnement est alors considéré comme un facteur de production, comme une condition indispensable au développement des activités économiques.

De l'approche binaire du développement durable à la durabilité forte

30 L'approche binaire est également une approche restrictive du développement durable qui serait atteint par le seul rapprochement entre le développement économique et la protection du capital naturel. Cette approche « *se donne pour objectif d'harmoniser l'économie et l'environnement, reconnaissant le fait que le système économique s'est développé de façon schizophrénique par rapport aux écosystèmes et aux régulations naturelles* » (Gendron et Gagnon, 2004, p. 8). Cette approche est davantage une approche de « l'économie pour l'environnement » et se rapproche de « l'écologie-économie » ou tendance de la durabilité forte. Celle-ci prône notamment que les taux d'exploitation des ressources renouvelables n'excèdent pas leur taux de régénération.

31 Cette vision des limites écologiques de la croissance va notamment se traduire dans les travaux de l'économiste bulgare Georgescu-Roegen (1979) qui démontre, en sollicitant des concepts de la thermodynamique tels que l'entropie, la dégradation inéluctable suite à leur usage des ressources naturelles utiles à l'humanité. L'entropie est la grandeur qui mesure la dégradation de l'énergie d'un système: le processus de production (d'un point de vue purement physique) ne fait que transformer des ressources naturelles (entropie basse) en déchets (entropie haute). Les ressources naturelles ne passent qu'une seule fois dans le processus économique et le gaspillage est un gaspillage irréversible (Dannequin et Diemer, s. d., p. 3). Georgescu-Roegen appelle ainsi à une décroissance en lieu et place d'une croissance économique matérielle sans limites, seule condition selon lui pour tendre vers un développement raisonnable.

32 L'approche binaire s'inspire donc d'une approche environnementaliste du développement durable. Elle met au centre du débat sur la durabilité la question de la gestion des ressources naturelles. Elle est à priori celle qui tend à accorder à ces ressources l'importance qu'elles requièrent dans le cadre d'une activité économique comme le tourisme de nature. Avant cependant d'évaluer de manière détaillée la pertinence de son application à ce secteur, il est nécessaire d'étendre l'analyse afin d'avoir une vision d'ensemble des autres approches interprétatives du DD.

Approche intégratrice tripolaire

33 Cette approche est à ce jour la plus consensuelle et la plus approfondie d'un point de vue théorique. Hormis les travaux de Sachs sur l'écodéveloppement (1982) et de Sadler et Jacobs (1990), le développement durable s'articulait, jusqu'à la Conférence de Rio de 1992, principalement autour de deux pôles: l'environnement et le développement. Le Sommet mondial sur le développement durable[2] de 1992 impose alors le triptyque « économique – social – environnement » et consacre la nécessité de « *l'intégration des trois composantes du développement durable – le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, en tant que piliers interdépendants qui se renforcent mutuellement* ».

> L'apport capital est que « le social est reconnu comme un élément incontournable du développement au même titre que l'environnement et l'économie » (Gendron et Gagnon, 2004, p. 8). « Les principes de l'action pour un développement durable [...] succédant à une logique purement économique, placent l'être humain au cœur des processus de développement et proposent de conjuguer l'efficacité économique, les équilibres sociaux et la préservation des ressources » (Comité 21, 2007, p. 10).

34 L'approche du développement durable est ici globale et intégratrice. Telle en est tout du moins la lecture qu'en font de nombreux analystes:

> « L'objectif d'intégration des composantes du développement est devenu ces dernières années l'un des plus spécifiques du développement durable [...] Cet objectif apparaît comme la recherche d'une réponse à la multiplication progressive des objectifs du développement, entrainée par une prise de distance à l'égard de la seule croissance économique » (Zaccaï, 2002, p. 338).
> « Le développement durable est un principe d'action visant à concilier le développement économique, la cohésion sociale, les impératifs écologiques et la qualité des cadres de vie à travers un ensemble d'objectifs de long terme et de processus de prise de décision concertée » (Mager, 2005, p. 2).

35 Cette vision du développement durable « *exige une révision du cloisonnement sectoriel des enjeux* » (Lévesque et Bourque, 2009). Interdépendance, conciliation et concertation, décloisonnement: la vision tripolaire du développement durable façonne « *le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement* » (Québec, 2006).

36 Toutefois, ce sont Sadler et Jacobs (1990: 16) qui synthétisent le mieux selon nous le principe d'intégration des trois dimensions du DD:

> « La durabilité du développement exige des compromis au regard des priorités concurrentielles et interdépendantes, tant entre celles-ci qu'à l'intérieur de chacune d'elles. Toutefois, cette exigence ne doit pas servir de prétexte à l'inertie. Plutôt, elle suggère un traitement équilibré des valeurs et des intérêts, traitement qui doit être discipliné par le contexte même à l'origine de la démarche. Le développement durable, à notre avis, comprend l'atteinte de tous les buts susmentionnés à un degré minimal. En guise de corollaire, ajoutons qu'aucun de ces

buts ne devrait sciemment être favorisé ou dévalué au détriment des autres » (Sadler et Jacobs, 1990, p. 16).

37 La figure 3 illustre le modèle désormais dominant du développement durable, soit le modèle intégrateur tripolaire selon lequel, « *le DD implique, du moins sur le plan théorique, de penser les projets, programmes et politiques de développement à partir des trois pôles interdépendants* » (Fortin, 2006, p. 271). Au regard cependant des spécificités du tourisme de nature, un cadre d'analyse distinct, soit l'approche bioéconomique, apparaît plus ciblé en raison de sa capacité d'application immédiate aux questions de la durabilité touristique par la prise en compte initiale de la criticité de la dimension environnementale.

Figure 3. L'approche intégratrice classique du développement durable.

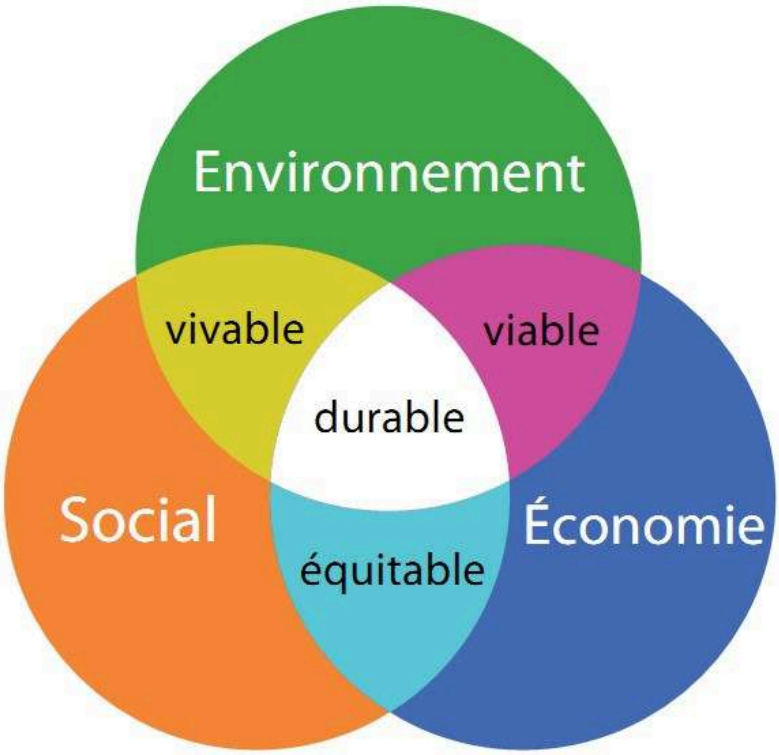

Bioéconomie et durabilité forte: l'épuisabilité des ressources environnementales

38 La bioéconomie et la théorie de la durabilité forte reposent essentiellement sur les travaux de Georgescu-Roegen, de Daly, et de l'École de Londres (Pearce, 1987, 1999). Parmi les approches du développement durable, la théorie de la durabilité forte est celle qui accorde une place centrale, voire « originelle », à la question de la gestion des ressources naturelles.

39 Les fondations de la bioéconomie résident dans l'introduction de la loi d'entropie dans l'économie (Georgescu-Roegen, 1979). La loi d'entropie stipule la dissipation de l'énergie utilisée dans un système isolé, laquelle ne peut être totalement transformée en travail mécanique. Appliqué au processus économique, le fonctionnement entropique s'accompagne irréversiblement de deux mouvements inséparables qui

participent à l'accroissement de l'entropie de la biosphère: des prélèvements et des rejets (Ferrari, 2011, p. 12). Il conduit à considérer de manière explicite l'irréversibilité de l'utilisation des ressources naturelles.

40 Cette approche aboutit donc à proposer une gestion normative sous contrainte environnementale des activités économiques. Deux règles principales peuvent alors être élaborées quant aux conditions permettant d'assurer la durabilité: une règle faible, impliquant le maintien d'un stock global de capital dans le temps; une règle forte – ou approche dite de la durabilité forte – qui s'applique au seul stock de capital naturel de l'économie. Cette dernière inclut l'objectif du maintien des stocks de ressources naturelles en deçà des capacités naturelles de renouvellement. Les lignes qui suivent tentent de démontrer l'application de cette dernière approche au tourisme de nature.

41 L'environnement, en tant qu'« ensemble des éléments naturels et culturels dont l'existence et les interactions constituent le cadre de la vie humaine » (Van Lang, 2007, p. 21), a longtemps été perçu par les économistes comme un bien libre et inépuisable. Pour les tenants de l'école classique et néoclassique, les ressources naturelles n'étaient pas incluses dans les analyses des circuits économiques, la notion de capital faisant uniquement référence aux biens produits par l'homme par l'action d'un travail stocké. Les biens naturellement existants, tels que le sol et les minéraux, sont considérés comme des ressources gratuites, qui peuvent être appropriées par chacun et passives, soit sans production propre. Ne pouvant en théorie être augmentés par l'investissement, ils ne sont donc pas considérés comme facteurs de production.

42 Le contexte socio-économique du début des années 1970 et 1980, et notamment le renforcement des contraintes d'approvisionnement en matières premières, a cependant amené certains analystes à battre en brèche cette logique. Les travaux de Boulding (1966), Passet (1979), ou encore Costanza (1991) et Daly (1994), ont conduit à considérer les biens et services écologiques comme issus de stocks existants de « capital naturel ».

> Pour Daly (1994, p. 30), « le capital naturel est le stock qui produit le flux de ressources naturelles: la population de poissons dans l'océan qui génère le flux de pêche allant sur le marché; la forêt sur pied à l'origine du flux d'arbres coupés; les réserves de pétrole dans le sol dont l'exploitation fournit le flux de pétrole à la pompe ».

43 Le capital naturel est donc une dotation de la nature qui fait référence aux ressources telles que minéraux, plantes, animaux, air, pétrole de la biosphère terrestre, vues comme moyens de production de biens et services écologiques: production d'oxygène, épuration naturelle de l'eau, prévention de l'érosion, pollinisation des cultures, et même fourniture de services récréatifs, y compris les « services de beauté des paysages ».

44 Dans les faits, deux analyses se cumulent. L'une, issue des travaux de Daly notamment, conduit à énoncer que les ressources environnementales deviennent des actifs, car elles contribuent concrètement aux flux économiques tout autant qu'à leur modélisation théorique. Le capital naturel est ainsi prioritairement indispensable au développement en tant que « capital source » des flux économiques. Les systèmes naturels sont « capital », car ils peuvent être améliorés ou dégradés par l'action humaine au cours du temps. Selon l'autre analyse, celle de Boulding notamment, ce n'est plus le capital créé par l'homme, mais le capital naturel qui est le facteur limitant du développement

économique à long terme. Le point de convergence est que le capital naturel est une production autonome de la nature, non productible par les sociétés humaines.

45 Selon Faucheux et O'Connor (1998), ce capital naturel non productible intègre le cycle économique où il prévaut d'ailleurs sur le capital manufacturé, pour deux raisons:

- le capital naturel apparaît comme structurellement plus « fondamental » que le capital manufacturé (O'Connor, 1993). En effet, si l'activité économique nécessite, d'une façon ou d'une autre, des flux de ressources naturelles et de services dérivés du capital naturel, réciproquement, les inputs manufacturés ne sont pas indispensables à la production des stocks environnementaux;
- le capital naturel est plus « complexe » que le capital manufacturé, car il se caractérise par une multifonctionnalité sans égale par rapport au capital manufacturé. Une même ressource appartenant au capital naturel peut remplir plusieurs fonctions économiques, des fonctions récréatives, des fonctions biologiques et des fonctions de traitement de la pollution.

46 Par ailleurs, ce capital naturel ne serait pas une catégorie homogène. Sa diversité peut être hiérarchisée en fonction du degré de substituabilité entre les différents types de capitaux. Une partie de ce capital relève d'un « capital naturel critique ». Le capital naturel critique peut être défini comme l'ensemble des ressources environnementales qui, à une échelle géographique donnée, remplit d'importantes fonctions environnementales et pour lesquelles aucun substitut en termes de capital manufacturé ou humain ou même naturel n'existe.

47 En raison de ces caractéristiques, il n'est donc pas toujours possible de substituer le capital manufacturé au capital naturel en tant que support pour le bien-être humain (Georgescu-Roegen, 1979; Peet, 1992). Sans substitution possible, les changements dans l'environnement naturel provoqués par les activités humaines se caractérisent par une irréversibilité. Ceci est d'autant plus immédiat concernant le capital naturel dit critique, à savoir tout composant du milieu biophysique qui s'avère indispensable dans ou pour l'assurance d'une fonction environnementale qui serait elle-même « critique » pour une activité économique durable (Noël et O'Connor, 1998, p. 6).

> « Pour l'exploitation économique des composantes du capital naturel qui ne sont pas critiques dans le renouvellement des systèmes de support de la vie ou dont la dégradation potentielle est réversible et porte sur une petite échelle, la notion de substituabilité ne pose pas de problème et l'on pourrait appliquer les concepts et les critères d'efficience économique traditionnelle [...] En revanche, pour les composantes du capital naturel dont la dégradation risque d'être irréversible et sur une grande échelle, l'objectif de la durabilité de l'activité économico-écologique impliquerait un usage soumis à des contraintes. C'est dans ce contexte que l'hypothèse "forte" de non-substituabilité entre capital manufacturé et capital naturel est jugée pertinente » (Faucheux et O'Connor, 1998, chap. 6).

48 Dans le cadre de la théorie de la durabilité forte, le développement durable est défini comme « *une activité économique permanente maintenant les actifs de capital naturel de la région ou de la nation dans laquelle elle s'insère* » (Passet, 1979). Selon cette approche,

> « dans la mesure où le maintien au cours du temps des flux [de capital naturel] est l'une des conditions préalables à un développement durable, la question des règles ou des critères qui pourraient signaler la bonne (ou la mauvaise) gestion du capital naturel s'avère incontournable » (Faucheux et O'Connor, 1998).

49 En conséquence, une option serait que des modalités de seuil d'utilisation soient définies:

> « [...] dans une optique d'intégration de l'économie et de l'écologie, une politique de développement durable, le capital naturel critique [est] soumis à des "normes minimales de sauvegarde" (Ciriacy-Wantrup, 1952; Bishop, 1978). Ces dernières déterminent les seuils d'utilisation du capital naturel critique pour assurer sa permanence » (Faucheux et O'Connor, 1998, chap. 6).

50 Hueting (1980) et de Groot (1992) proposent cependant de raisonner non pas en termes de variations de capital naturel, complexe à évaluer, mais en termes de fonctions environnementales. Il s'avère alors utile de distinguer deux fonctions fondamentales:

- le fonctionnement interne des systèmes du capital naturel, c'est-à-dire les processus physiques qui assurent la stabilité et la permanence de la biosphère comme habitat pour l'ensemble des êtres vivants et des processus du vivant. Cette fonction environnementale est une « fonction de régulation » (de Groot, 1992);
- les fonctions fournies par les systèmes du capital naturel pour l'activité économique et le bien-être humain. S'y retrouvent les divers « rôles » joués par l'environnement biophysique pour l'homme: source d'énergie de matières primaires, lieu ou site des activités productives, de transport, de consommation et de récréation, etc.

51 Ces diverses approches théoriques semblent applicables au cas du tourisme de nature, et ce, pour plusieurs raisons. À priori, le tourisme de nature repose sur l'usage des ressources naturelles comme substrat de l'activité économique. Dit autrement, certaines ressources naturelles sont consubstantielles à l'activité économique qu'est le tourisme de nature. Dans la mesure où l'on considère que dans le cas du tourisme de nature les ressources naturelles sont des produits ou services, leur durabilité devient un facteur premier et limitant du cycle économique de cette activité. Leur existence et leur disponibilité conditionnent le développement de l'activité.

52 Les ressources naturelles constituent un capital naturel en raison des services récréatifs, y compris les « services de beauté des paysages », qu'elles génèrent. Elles sont aussi un capital naturel complexe, car, au-delà des fonctions économiques, elles assurent également des fonctions biologiques et biophysiques et des « fonctions de régulation ». Ainsi en contexte d'usage touristique d'un territoire, un lac peut par exemple contribuer à la fois au maintien de l'équilibre des écosystèmes et au bien-être humain en tant que composantes des paysages.

53 En reprenant la classification de Hueting (1980) concernant les fonctions environnementales, il est possible de noter que si certaines ressources naturelles, tels les paysages et la biodiversité, jouent un « rôle de service » pour l'homme, comme lieu ou motif des activités de récréation dans ce cas précis, elles peuvent s'élever au rang de « capital naturel critique ». Les ressources naturelles s'avèrent en effet indispensables pour assurer des fonctions environnementales qui seraient elles-mêmes « critiques » pour que l'activité touristique soit durable. L'accessibilité du capital naturel est en outre prioritairement indispensable au développement en tant que « capital source » des flux économiques. Sa disponibilité est également un facteur limitant du développement économique à long terme. Dans la logique de ce cadre théorique, la priorité selon le concept de durabilité devrait consister à imposer une prise en compte, avant toute autre chose, des équilibres de l'écosystème (Boutaud, 2005, p. 74) et des services écologiques.

54 Selon les travaux de Costanza et Daly (1992) ou le modèle de Barbier et Markandya (1990), les objectifs de durabilité s'expriment alors à travers trois grandes catégories de contraintes écologiques pour le développement économique:

- les ressources épuisables doivent être extraites à un taux permettant leur remplacement par des ressources renouvelables;
- l'utilisation des ressources naturelles renouvelables ne doit pas excéder leur taux de renouvellement;
- les émissions de déchets doivent être inférieures à la capacité d'assimilation du milieu.

55 Ces contraintes s'ajoutent aux critères de valorisation des atouts patrimoniaux d'un territoire soumis à exploitation touristique élaborés par d'autres chercheurs (Torrente, 2009). Pour mener à bien un objectif de préservation et de valorisation, il conviendrait, selon Torrente, de contrôler:

- la manière dont le projet prend en compte la diversité des paysages, des habitats et des espèces;
- les mesures prises pour limiter la consommation et préserver la qualité des ressources;
- les mesures prises pour limiter à la source, quantitativement et qualitativement, les pollutions et nuisances induites par le projet.

56 Ensemble, ces conditions et critères déterminent selon nous les objectifs de méthodes d'opérationnalisation des projets touristiques de nature visant un développement durable, soit:

- la préservation de la qualité du milieu (diversité biologique et des paysages);
- la préservation de la pérennité des ressources (limitation de la consommation);
- la réduction quantitative et qualitative des impacts (pollution).

Conclusion: le défi de l'opérationnalisation de la durabilité en contexte de tourisme de nature

57 Au cours des dernières années, le tourisme durable a fait l'objet d'une large promotion d'esprit normatif (OMT, 2005; Desvignes, 2000; AFIT, 2001). Des interrogations demeurent cependant quant à ses bases théoriques (Lauriol, 2004) ou sa capacité opérationnelle (Ceron et Dubois, 2002; Ryan, 2002; Marsat, 2008). L'application des principes de développement durable au secteur touristique ne serait en effet pas aussi « naturelle » que d'aucuns pourraient l'envisager (Vernon et al., 2005; Clarimont et Vlès, 2008). Des études sectorielles (CQRHT, 1996; Tourisme Québec, 2002, 2007) soulignent par exemple cette relative complexité d'application en contexte québécois. Le développement durable y reste souvent au stade de la déclaration d'intention. Sa mise en œuvre se bute à l'hésitation face au caractère aléatoire de sa prédictibilité, au manque de moyens financiers, au déficit de compétences techniques en gestion de projet, mais surtout au manque de connaissances sur ce qu'implique concrètement l'application du cadre de référence du développement durable et de ses paramètres opérationnels.

58 En contexte touristique, la gestion de la durabilité est affectée par le fait que le concept de développement durable n'est pas clair, ou du moins ne signifie pas la même chose pour tous les acteurs de la pratique touristique; en outre, bon nombre d'entreprises ont peu d'expertise technique pour réaliser des activités « plus durables » (PNUE, 2006). Au relatif défaut de connaissance des principes de durabilité s'ajoute donc une

mécompréhension des processus et des méthodes de mise en œuvre possibles. La réalité quotidienne de l'entreprise touristique québécoise témoigne en effet de ce décalage entre les objectifs vis-à-vis du développement durable, et la pertinence et la précision des moyens techniques employés pour y parvenir (Vernon et al., 2005). Dans les faits, rares sont les projets touristiques qui mettent en œuvre tous les paramètres de la durabilité et qui s'inscrivent réellement dans une démarche globale et intégrée de développement durable des territoires. La problématique opérationnelle concerne donc deux niveaux: un défaut de connaissance et un défaut d'application.

59 Concernant ce dernier point, et selon des chercheurs qui ont abordé la question de l'opérationnalisation du développement durable appliquée au tourisme (Priskin, 2004; Rivard, 2004; Baholet, 2008; Caire et Roulet-Caire, 2001), un certain nombre d'outils seraient pertinents: gestion environnementale, mise en œuvre variable, croissance intelligente, initiatives de collaboration, éthique, acceptabilité sociale, reconnaissance du rôle important des touristes, responsabilisation, labellisation des produits, tourisme solidaire.

60 Or ces options génériques, envisageables pour le tourisme au sens large, gagneraient à être adaptées aux particularités du tourisme de nature et au lien critique existant entre le déploiement de l'activité et la prise en compte de la disponibilité et de la durabilité des ressources naturelles. Comme support théorique à cette approche, l'analyse conceptuelle conduite ici visait à souligner l'existence d'une certaine logique scientifique à lier la durabilité du tourisme de nature à celle des ressources naturelles dans le cadre d'une approche de la durabilité forte. Cette approche stipulant que si une aménité environnementale est endommagée de façon irréversible, la perte de bien-être concerne toutes les générations futures (Pearce, 1976; Hueting, 1980).

61 Le réel défi devient alors de permettre l'application concrète de ce cadre théorique et des objectifs de contrôle de l'exploitation des ressources et de limitation des impacts. On constate en effet que les objectifs identifiés en lien avec ce cadre théorique restent génériques; en cela, ils font courir le risque d'être inopérants en raison de leur difficulté d'application sur le terrain.

62 Des démarches spécifiques peuvent toutefois être sollicitées dans le cadre des opérations touristiques. Il peut s'agir de démarches ponctuelles et ciblées; ou encore de démarches intégrées et systémiques. Parmi les actions ciblées, citons le recours à divers outils pouvant supporter efficacement une démarche d'opérationnalisation du tourisme durable en contexte de nature. Par exemple (Tranquard, 2014):

- des outils juridiques pour les démarches de certification et de contrôle,
- des outils pédagogiques pour l'éducation relative à l'environnement,
- des outils de communication pour la diffusion et le partage d'informations

63 Parmi les démarches plus systémiques, il peut être considéré que l'approche de la durabilité forte constitue une première brique d'une approche intégrée du développement durable, selon laquelle la durabilité des ressources naturelles est l'élément critique, mais non exclusif de ce développement. Dans ce cadre, l'opérationnalisation du tourisme durable peut alors tirer avantageusement profit de l'ingénierie touristique. L'ingénierie touristique réfère aux méthodes et outils employés de manière rigoureuse et systématique comme supports aux opérations complexes d'élaboration, de réalisation et de suivi des projets dans le domaine du tourisme (Tranquard, 2013). Cette démarche opérationnelle permet la gestion de projets touristiques en recourant à des protocoles et outils ciblés – tel l'outil DIODE

(Tranquard, 2015) qui accompagnent les promoteurs et les gestionnaires de territoire dans l'intégration au cycle de vie des projets touristiques des principes, balises et objectifs d'un développement durable. Cette démarche requiert cependant, en amont, d'aborder de manière détaillée et exhaustive, les critères contributifs à la durabilité touristique en contexte de tourisme de nature. Ces critères sont des balises qui permettent de bâtir des liens opérationnels entre cette forme de tourisme de nature et le développement durable des territoires. Ils contribuent à l'intégration, à la fois des composantes ou piliers du développement durable, des temps et des acteurs du développement territorial (Gagnon, 2012). Surtout, ils intègrent les spécificités du tourisme de nature, tel qu'ils ont été récemment identifiés et conceptualisés (Tranquard et Gagnon, 2012).

64 Comme limite à ces considérations, et au fait que l'analyse de la relation nature-tourisme pourrait être perçue comme déterministe, au sens où de la seule préservation de la nature dépendrait l'expression du tourisme de nature et son potentiel de durabilité, il apparaît opportun de souligner que le caractère critique et premier des ressources naturelles dans un tel contexte ne saurait signifier que cette forme de tourisme repose exclusivement sur ces ressources. Les dimensions sociales et identitaires et les ressources patrimoniales et culturelles contribuent également à façonner les produits touristiques et les territoires qui hébergent les activités. Dans ce contexte, l'environnement peut alors être abordé dans une acception large le dépeignant comme un construit social, en plus d'être un socle biogéophysique où l'activité touristique se déploie. C'est donc un ensemble de paramètres non exclusivement de nature écologique dont il est nécessaire d'optimiser la mise en œuvre par le biais de méthodes d'ingénierie. À cet égard, des approches socio-économiques de l'environnement et du développement durable gagneraient également à être prises en compte (Boidin et Zuindeau, 2006).

65 C'est à ce titre que l'analyse proposée ne prétend pas à la détermination d'un cadre théorique et de critères prédictifs du DD, mais bien contributifs à celui-ci. En raison des principes sur lesquels ces éléments reposent, des pistes opérationnelles existent désormais; lesquelles, si elles n'en sont pas a priori inclusives de l'ensemble des dimensions des écosociosystèmes touristiques (au sens qu'il est également nécessaire de considérer les principes organisationnels, géopolitiques et socioculturels qui balisent l'activité touristique), ont toutefois le potentiel de concourir au maintien et à la qualité des ressources et des attraits naturels. Ce qui demeure un élément clef pour incarner et concrétiser une approche environnementale du développement favorisant la performance des territoires en contexte de tourisme de nature.

BIBLIOGRAPHIE

Aventure Écotourisme Québec (AEQ), 2004, Étude sur la valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure, Montréal: DBSF. 16 p.

Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT), 2001, Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises, Paris: Atout France. 127 p.

Baholet, S., 2008, Tourisme durable, Paris: Direction du tourisme. 13 p.

Barbier, E. B., A. Markandya, 1990, The conditions for achieving environmentally sustainable development, European Economic Review, Elsevier, mai, vol. 34, n° 2-3, p. 659-669.

Behnassi, M., 2008, Tourisme durable: fondements, indicateurs et apport au développement des pays du sud, *Revue de Droit et de Sciences Sociales*, Université Ibn Zohr, n° 1, pp. 96-120.

Bishop, R. C., 1978, Endangered species and uncertainty: The economics of a safe minimum standard, American Journal of Agricultural Economics, vol. 60, n° 1, pp. 10-18.

Blanchard, R., 1960, « Le tourisme », dans: Blanchard, R. (dir.), Le Canada français: Province de Québec, Étude géographique, Montréal: Fayard, pp. 235-245.

Boidin, B., B. Zuindeau, , 2006, Socio-économie de l'environnement et du développement durable: état des lieux et perspectives, Mondes en développement [en ligne], no 135(3), 7-37, DOI: https://doi.org/10.3917/med.135.0007

Boulding, K. E., 1966, The Economics of the Coming Spaceship Earth, dans: H. Jarrett (éd.) (1966), Environmental Quality in a Growing Economy, pp. 3-14. Baltimore, MD: Resources for the Future/ Johns Hopkins University Press.

Boutaud, A., 2005, Le développement durable: penser le changement ou changer le pansement ?, Thèse de Science et Génie de l'environnement, Saint-Étienne: École Supérieure des Mines de Saint

Bresson, G., K. Logossah, 2009, Crowding-out effects of cruise tourism on stay-over tourism within the Caribbean. Non-parametric panel data evidence, Tourism Economics

Breton, J.-M., 2004, *Tourisme, environnement et aires protégées*, Paris : Karthala, 528 p.

Brodhag, C., 1999, Les enjeux de l'information en langue française sur le développement durable: conférence (St-Étienne, 5-9 juillet), Université d'Été Francophone développement durable et systèmes d'information, St-Etienne, Communications sans actes, [en ligne] URL : <http://wwwv1.agora21.org/univ-ete-fr/Christian-Brodhag.html>

Caire, G., M. Roulet-Caire, 2001, Le tourisme peut-il être un élément de développement durable ?, Les enjeux du développement durable, Orcades, pp. 103-109.

Cazelais, N., R. Nadeau et G. Beaudet, 1999, L'espace touristique, Québec: PUQ, 314 p.

Cazes, G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Paris: Éditions Bréal, 190 p.

Ceballos-Lascuráin, H., 1996, *Tourism, Ecotourism and Protected Areas,* Gland, Suisse: UICN, 301 p.

Ceron, J.-P., G. Dubois, 2002, Les enjeux oubliés du tourisme durable, Cahiers Espaces, Paris: Éditions Touristiques Européennes, Hors-Série no 67, pp. 16-20.

Ciriacy-Wantrup, S. V., 1952 (réed. 1972), Resource Conservation: Economics and Policies, 2e édition, Berkeley : University of California Press. 395 p.

Comité Intergouvernemental de Recherches Urbaines et Régionales (CIRUR), 2005, Plan directeur de quartier Vieux-Québec, Haute-Ville, Basse-Ville et Cap-Blanc, Étude sur le tourisme durable et l'aménagement du territoire dans les villes patrimoniales. Arrondissement de la Cité, Ville de Québec, Canada, novembre 2005, 23 p., [en ligne] URL: https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vieuxquebec/Visualiser.ashx?id=1434

Clarimont, S., V. Vlès, 2008, L'intégration tardive et hésitante du tourisme dans le champ du développement durable, dans: Tourisme durable en montagne: entre discours et pratique, La Plaine-Saint-Denis: AFNOR, pp. XVII– XXVII.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (CMED), 1987, Notre avenir à tous, rapport Brundtland, Montréal: Éditions du Fleuve et Les publications du Québec, 434 p.

Coccossis, H. (dir.), 2001, Définir, mesurer et évaluer la capacité de charge dans les destinations touristiques européennes, Laboratoire de planification environnementale, Université de l'Égée.

Comité 21, 2007, Territoires et développement durable, tome 1, Paris: Comité 21, 52 p.

Costanza, R., 1991, Ecological economics: a research agenda, Structural Change and Economic Dynamics, n° 2, pp. 335-357.

Costanza, R., H. E. Daly, 1992, Natural capital and sustainable development, Conservation Biology, vol, 6, no 1, pp. 37-46.

Couture, M., 2002, L'écotourisme – un concept en constante évolution, Téoros, vol. 21, no 3, automne,

Conseil Québécois des Ressources Humaines en Tourisme (CQRHT), 1996, Diagnostic d'ensemble des ressources humaines en tourisme, orientations et plan d'action, Rapport final, Montréal: Groupe DBSF, 210 p.

Daly, H.-E., 1994, Operationalizing Sustainable Development by Investing in Natural Capital, Dans: Jansson, A. et al, (éd.), Investing in Natural Capital: the Ecological Economics Approach to Sustainability, pp. 22-37. Washington D.-C.: Island Press.

Dannequin, F., A. Diemer (s.d.), Nicholas Georgescu-Roegen : Vers la Décroissance ?, s. l.: Lab.rii, GRESE. 4 p.

De Grandpré, F., 2007, Attraits, attractions et produits touristiques: trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional, Téoros, vol. 26, n° 2, pp. 12-18.

De Groot, R. S., 1992, Functions of Nature: Evaluation of Nature in Environment Planning Management and Decision-Making, Groningue, Pays-Bas : Wolters Noordhoff B.V., 345 p.

De Juan Alonso, J. M., 2010, Tourisme durable en méditerranée situation et perspectives, stratégies et actions, Malaga: IUCN, 99 p.

Deprest, F., 1997, *Enquête sur le tourisme de masse. L'écologie face au territoire*, Paris: Belin, Coll. « Mappemonde », 208 p.

Desvignes, C. (dir.), 2000, Tourisme durable, Cahier Espaces, n° 67, Éditions ESPACES. 247 p.

Diemer, A., 2015, L'écodéveloppement, le rendez-vous manqué ?, dans: Diemer, A. Marquat, C., *Regards croisés Nord-Sud sur le développement durable*, De Boeck, pp.59-81, 2015. ⟨halshs-01168011⟩

Faucheux, S., M. O'connor, 1998, Valuation for sustainable development: methods and policy indicators, Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing Ltd., 352 p.

Faucheux, S., R. Passet, 1995, « Quelle économie pour l'environnement: Une Introduction », Économie Appliquée, tome XLVIII, n° 2, pp. 5-24.

Fennell, D.A., 1999, *Ecotourism: An Introduction,* New York: Routledge, 315 p.

Ferrari, S., 2011, Fondements et enjeux bioéconomiques de la durabilité: un éclairage à partir des travaux de Nicholas Georgescu-Roegen: Colloque international francophone « Le développement

durable: débats et controverses », Clermont-Ferrand: 15 et 16 décembre 2011, Clermont-Ferrand: Université Blaise Pascal, 16 p.

Fortin, M.-J., 2006, Développement durable, justice environnementale et paysage: la qualité du territoire comme enjeu d'équité sociospatiale, dans: Tremblay, M. (dir.), Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale, Québec: PUQ, pp. 267-295.

Fortin, M.-J., 2008, Paysage et développement: du territoire de production au territoire habité, dans: Massicotte, G. (dir.), Sciences du territoire. Perspectives québécoises, Québec: PUQ, Coll. « Science régionale », pp. 55-76.

Gagnon, C., 2008, Le développement durable, un nouveau paradigme scientifique ?, chapitre 12 dans: Massicotte, G. (dir.), Sciences du territoire. Perspectives québécoises, Sainte-Foy: PUQ, Coll. « Science régionale », pp. 335-367.

Gagnon, C. (dir.), 2012, Territoires durables en devenir, PUQ Numérique, 257 p.

Gagnon, C., N. Lahaye, 2009, *Conflit social, environnemental et territorial au Parc national du Mont-Orford: l'écotourisme comme solution ?,* ASRDLF, Clermont-Ferrand, 6-7-8 juillet 2009

Gendron, C., J.-P. Revérêt, 2000, Le développement durable, Économies et sociétés, Série F, n° 37, pp. 111-124.

Gendron, C., C. Gagnon, 2004, Développement durable et économie sociale: convergences et articulations, Les Cahiers de la CRSDD, Montréal: ESG UQAM. 54 p.

Georgescu-Roegen, N., 1979 (rééd. 1995), La décroissance. Entropie – Écologie – Économie, Paris: Éditions Sang de la terre, 254 p.

Georgescu-Roegen, N., 1989, « An Emigrant from a Developing Country. Autobiographical Notes I », Dans Kregel, J. A. (éd.), Recollections of Eminent Economists, pp. 14

Godard, O., 2005, Du développement régional au développement durable: tensions et articulations, Cahier n° 2005-16, Chaire développement durable, EDF École Polytechnique. 15 p.

Godard, O., 2004, La pensée économique face à la question de l'environnement. École Polytechnique, Cahier n° 2004-025.

Grenier, C., 2000, Conservation contre nature. Les Îles Galapagos, Paris: IRD Éditions, Coll. « Latitudes 23 », 376 p.

Grinevald, J., 1993, Georgescu-Roegen : bioéconomie et biosphère , Silence, no 164, pp. 4-14.

Hartwick, J. M., 1977, Intergenerational Equity and the Investment of Rents from Exhaustible Resources, American Economic Review, vol. 67, décembre, pp. 972-74.

Héritier, S., 2003, Tourisme et activités récréatives dans les parcs nationaux des montagnes de l'Ouest canadien: impacts et enjeux spatiaux (Parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, Lacs Waterton, Mount Revelstoke et des Glaciers), *Annales de Géographie,* t. 112, num 629: Tourisme et patrimoine, pp. 23-46.

Hueting, R., 1980, New Scarcity and Economic Growth; More Welfare through Less Production?, Amsterdam : Holland Publishing Company, 290 p.

Knafou, R., S. Pickel, 2011, Tourisme et développement durable: de la lente émergence à une mise en œuvre problématique, *Géoconfluences: Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde,* 4 février.

Kriwoken, L., D. Rootes, 2000, Tourism on ice: environmental impact assessment of Antarctic tourism, *Impact Assessment and Project Appraisal,* vol. 18, n° 2, juin, Beech Tree Publishing, pp. 138-150.

Laurent, A., 2003, Caractériser le tourisme responsable facteur de développement durable, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Direction de la stratégie, de la programmation et de l'évaluation, Québec: Ministère des Affaires étrangères. 540 p.

Lauriol, J., 2004, Le développement durable à la recherche d'un corps de doctrine, Revue française de gestion, vol. 30, n° 152, pp. 137-150

Lévesque, B., G.– L. Bourque, 2009, Repenser le modèle québécois de développement, revue Vie Économique [en ligne], vol 1, no 1, Repenser l'économie du XXe siècle, URL: <http://www.eve.coop/?a=3>

Macouin, D., I. Pierre, 2003, Le tourisme de nature, AFIT, Paris: Éditions Atout France, 43 p.

Mager, C., 2005, Développement économique durable et système d'indicateurs territoriaux: vers un pragmatisme raisonné, Lausanne, Suisse: Observatoire de la Ville et du Développement durable – Faculté des Géosciences, 9 p.

Malthus, T. R., 1798, Essai sur le principe de population. Paris: Éditions Gonthier, 1963, Collection: Bibliothèque Médiations, 236 p.

Marsat, J.-B., 2008, Valorisation et gestion des aménités naturelles: Comment construire des stratégies d'alliance entre acteurs d'environnement et acteurs du tourisme ?, Thèse de doctorat, Paris: AgroParisTech, 668 p.

Mollard, A. (dir.), 2007, Les aménités environnementales des espaces ruraux: valorisation, gestion et contribution au développement durable des territoires, Analyses conjointes en Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes. Projet AMEN du Programme PSDR3, Grenoble, Bordeaux, Clermont-Ferrand, 45 p.

Möller, A., 2000, Tourisme et environnement, chapitre 21 dans: *Statistiques pour la politique de l'environnement,* Munich, pp. 200-214.

Noël, J. F., M. O'connor, 1998, Strong sustainability: Towards indicators for sustainablity of critical natural capital, chapitre 4 dans: Faucheux, S. et M. O'connor (éd.), Valuation for Sustainable Development: Methods and Policy Indicators, Cheltenham : Edward Elgar, pp. 75-97

O'connor, M., 1993, Value System Contest and the Appropriation of Ecological Capital, The Manchester School, vol. LXI, n° 4, pp. 398-424.

Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2005, Tourisme et durabilité: Un aperçu général, Paris: Département du tourisme durable de l'Organisation mondiale du tourisme, 34 p.

Passet, R., 1979, L'Économique et le vivant, Paris: Payot, 287 p.

Paul, A., O. I. Wiercioch et L. Dayan, 2007, *Stratégies d'implémentation dans et par le tourisme,* APREIS, octobre, 9 p., [en ligne] URL: <http://www.apreis.org>, consulté le 10 février 2012.

Pearce, D., 1976, The Limits of Cost-Benefit Analysis as a Guide to Environmental Policy, Kyklos, Wiley Blackwell, vol. 29, n° 1, pp. 97-112.

Pearce, D., 1987, Valuing natural resources and the implications for land and water management, Resources Policy Elsevier, décembre, vol. 13, n° 4, pp. 255-264.

Pearce, D., 1999, Economics and Environment. Essays on ecological economics and sustainable development, UK: Edward Elgar Publishing Ltd., 384 p.

Peet, J., 1992, Energy and the Ecological Economics of Sustainability, Washington D.C.: Island Press, 309 p.

Peyrache-Gadeau, V., 2008, Le paysage comme ressource territoriale: modes de réponse a des enjeux de vulnérabilité/durabilité, Communication au XXLIVe colloque annuel de l'ASRDLF, « Territoires et action publique territoriale, nouvelles ressources pour le développement régional », Rimouski.

Peyrache-Gadeau, V., L. Perron, 2010, Le Paysage comme ressource dans les projets de développement territorial, Développement durable et territoires [en ligne], vol. 1, n° 2, septembre, URL: <http://developpementdurable.revues.org/8556>

PNUE, 2002, Negative Socio-cultural Impacts From tourism, [en ligne] URL : http://www.uneptie.org/pc/tourism/sust-tourism/soc-drawbacks.htm, onsulté le 25 octobre 20016.

Priskin, J., 2004, Quand l'étiquette « écotourisme » est utilisée à toutes les sauces, Réseau de veille en tourisme, [en ligne] URL: http://veilletourisme. ca/2004/11/26/quand-letiquette– « ecotourisme»– est-utilisee-a-toutes-les– sauces/, consulté le 15 décembre 2011.

Priskin, J., 2009, Développement durable et tourisme: un portrait international, rapport rédigé dans le cadre d'un cahier du participant pour le Symposium international sur le développement durable du tourisme et produit par la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM pour le ministère du Tourisme du Québec, Québec: Ministère du Tourisme du Québec. 54 p.

Prosser, R., 1994, Societal change and the growth in alternative tourism, lu dans Cater, E. & Lowman, G. (Eds), Ecotourism: A Sustainable Option, New York: John Wiley and Sons Ltd. 30 p., pp. 19–37

Proulx, L., 2006, L'écotourisme: une activité d'épanouissement collectif et individuel ? Impacts sociaux et culturel du tourisme, dans: Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, Presse de l'Université du Québec, 2006, pp. 74-106.

QUÉBEC, 2006, « Chapitre 2, Article 6: Loi sur le développement durable » LRQ, c D-8.1.1, Québec, Éditeur officiel du Québec, [en ligne] URL: <www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf>

Ricardo, D., 1817, Des principes de l'économie politique et de l'impôt (trad. française, 1847), Paris

Rivard, S., 2004, Vers une nouvelle Politique touristique du Québec, document de réflexion sur le développement durable du tourisme au Québec, Forum de l'industrie touristique, Québec: Tourisme Québec, 30 p.

Ryan, C., 2002, Equity, management, power sharing and sustainability — issues of the 'new tourism', Tourism Management, vol. 23, no 1, pp. 17-26.

Sachs, I., 1980. Partie I – Approches de l'écodéveloppement. Dans: I. Sachs, Stratégies de l'écodéveloppement , Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), pp. 15-35

Sadler, B., P. Jacobs, 1990, Définir les rapports entre l'évaluation environnementale et le développement durable: la clé de l'avenir, dans: Développement durable et évaluation environnementale: perspectives de planification d'un avenir commun, Ottawa: Conseil canadien de recherche sur l'évaluation environnementale, pp. 3-36.

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB), 2009, Organisation mondiale du tourisme et Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le tourisme pour la nature et le développement: un guide des bonnes pratiques. Montréal: SCDB, 48 p.

Torrente, P., 2009, Développement durable, tourisme et territoire. Quelques éléments préalables pour une approche systémique, ESSACHESS – Journal for Communication Studies, vol. 2, no 2(4).

Tourisme Québec, 2002, Nature et tourisme: L'écotourisme au Québec en 2002, octobre, BNQ, [en ligne] URL: <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/eco_QC02.pdf>

Tourisme Québec, 2007, Le Québec Grande nature – Plan intégré de l'expérience: Diagnostic et orientations, BNQ, [en ligne] URL: <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/publication/quebec-grande-nature-plan-integre-experiencediagnostic-orientations-100.html?categorie=39>

Tranquard, M., 2015. Une proposition d'ingénierie écotouristique contributive au développement durable des territoires: l'outil DIODE, dans: Bourdeau, L., Marcotte, M., Leroux, E. et Sarrasin B., Actes du colloque « 6ièmes journées scientifiques du Tourisme durable », Conciliation, commercialisation et durabilité: applications touristiques, Québec, juin 2015, pp. 519-539

Tranquard, M., 2014, Quelle ingénierie pour l'intégration du développement durable à l'écotourisme québécois ? Le cas de la Coopérative de la Vallée Bras-du-Nord (Portneuf), Organisations et territoires, Vol. 23 no 1-2, pp. 81-100.

Tranquard, M., 2013, Ingénierie des projets écotouristiques et durabilité environnementale. Thèse de doctorat en développement régional, Université du Québec à Chicoutimi, 383 p.

Tranquard, M., C. Gagnon, 2012, *Opérationnalisation des projets écotouristiques: quels critères pour favoriser la durabilité environnementale ?* », *Téoros,* vol. 31, n° 2, p. 72.

Universidad Externado de Colombia (UEC), 2006, Actes du Colloque international Développement territorial et tourisme durable. Une approche par la valorisation touristique, organisé par l'Universidad Externado de Colombia, l'Universidad del Atlantico et l'IGEAT-ULB (Bogota).

Van Lang, A., 2007, Droit de l'environnement, Paris: PUF, 502 p.

Vernon, J., Essex, S. et Curry, K., 2005, « Sustainable Rural Tourism Business Practice: progress and policy in South East Cornwall », dans: Hall, D.; I. Kirkpatrick et M. Mitchell, Rural tourism and sustainable business, Clevedon, Buffalo : Channel view publications, pp. 323-352.

Vivien, F. D., 2003, Jalons pour une histoire de la notion de développement durable, Mondes en Développement [en ligne], vol. 31, p. 1-n° 121, URL: https://pdfs.semanticscholar.org/8f11/e2602226f61afb6069e5966afdc92c011227.pdf

Weaver, D. B., 2001, The Encyclopaedia of Ecotourism, Wallingford : Cabi Publising. pp. 657-666.

World Tourism Organisation (WTO), 2004, Indicators of Sustainable Development for Tourism Destinations: A Guidebook. Madrid: World Tourism Organisation, 507 p.

Zaccaï, E., 2002, Le développement durable: dynamique et constitution d'un projet, Bruxelles: Presses Interuniversitaires Européennes Peter Lang, 358 p.

NOTES

1. [En ligne] URL : http://www2.unwto.org/fr
2. Plan de mise en œuvre, Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, cité par Sébastien, L. et Brodhag, C. (2004), « À la recherche de la dimension sociale du développement

durable », Développement durable et territoires, Dossier 3: Les dimensions humaine et sociale du développement durable. 25 p.

RÉSUMÉS

Le tourisme de nature est une forme de tourisme utilisant l'environnement naturel pour se réaliser. Les ressources naturelles y sont à la base de l'offre, et conséquemment, la durabilité de ces ressources devient un facteur premier et limitant du cycle économique de l'activité. Or si la dynamique de construction historique du concept de développement durable a toujours semblé impliquer la question de l'épuisabilité des ressources environnementales, la réflexion portant sur les modalités de leur évaluation opérationnelle et de leur gestion pratique peut conduire à faire de la bioéconomie et de la théorie de la durabilité forte le cadre d'analyse le plus pertinent concernant les spécificités du tourisme de nature. Ainsi, l'objet de la présente contribution est de présenter les référents historiques et théoriques qui établissent le lien consubstantiel entre le développement et les ressources naturelles pour les mettre en perspective avec les théories du tourisme de nature durable. Il s'agit également d'analyser les conséquences opérationnelles d'un tel cadrage théorique au regard du maintien de l'attractivité des territoires par la préservation des ressources, mais aussi de la connaissance des impacts environnementaux comme préalable à leur maitrise; et de manière générale concernant la mise en œuvre des critères de la durabilité touristique.

Nature based tourism is a form of tourism that uses the natural environment to be realized. Natural resources are at the base of the supply, and consequently, the sustainability of these resources becomes a primary and limiting factor of the economic cycle of the activity. However, while the historical construction dynamic of the concept of sustainable development has always seemed to involve questions about the exhaustion of environmental resources, the reflection on the modalities of their operational evaluation and their practical management can lead to make the Bioeconomy theory the most relevant analytical framework regarding the specificities of nature tourism. Thus, the purpose of the present contribution is to present the historical and theoretical references that establish the consubstantial link between development and natural resources to put them into perspective with the theories of sustainable tourism. It is also a question of analyzing the operational consequences of such a theoretical framework with regard to the maintenance of the attractiveness of territories through the preservation of resources, but also the knowledge of environmental impacts as a prerequisite to their mastery; and generally regarding the implementation of the criteria of tourism sustainability.

INDEX

Mots-clés : bioéconomie, développement durable, épuisabilité, ressources naturelles, tourisme de nature
Keywords : nature based tourism, sustainable development, natural resources, exhaustion

AUTEUR

MANU TRANQUARD

Ph.D., LL.M, Professeur, Unité d'enseignement en intervention plein air, Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA), Université du Québec à Chicoutimi, Canada, Manu_Tranquard@uqac.ca